



Rentrée des « néo-internes »

Impact des EDN-Ecos sur la rentrée de novembre 2024

Bureau de CME du 3 septembre 2024



» Mise en place de nouvelles modalités d'évaluation des étudiants de 2e cycle pour leur passage en 3e cycle d'études médicales.

Aux ECN (épreuves classantes nationales), se substituent 2 épreuves :

- Les EDN (épreuves dématérialisées nationales) correspondant à des questions de connaissance. Un minimum de 14/20 à ces épreuves est nécessaire pour passer les ECOS. Les EDN valent pour 60 % de la note finale
- Les ECOS (examens cliniques objectifs et structurés), évaluent la capacité des étudiants à agir en milieu professionnel à travers leur « savoir-faire » et leur « savoir-être », compétences essentielles pour les futurs médecins. Les tâches à effectuer dans ces stations reproduisent des situations cliniques réelles

Pour la rentrée 2024, deux procédures d'affectation coexistent :

- Les EDN-ECOS
 - Affectation de 7817 lauréats au niveau national
 - 1341 postes ouverts en Ile-de-France + 46 CESP, soit 1387 (7974 postes ouverts au niveau national)
- Le ECN pour les étudiants relevant de promotions antérieures, non soumis aux nouvelles épreuves
 - Affectation de 662 lauréats au niveau national
 - 1556 postes ouverts en Ile-de-France (9233 postes au niveau national)
 - Règle d'affectation : nombre de postes/DES identique à l'an passé. Condition à remplir : rang de classement < rang de classement du dernier interne admis dans le DES d'intérêt et dans la subdivision l'an passé

Refus de 800 internes de passer les épreuves dans leur nouvelles modalités



DES	nombre de postes	rang limite
Chirurgie maxillo-faciale	4	910
Chirurgie orale	3	2420
Chirurgie orthopédique et traumatologique	20	2114
Chirurgie pédiatrique	9	3255
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	7	462
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire	3	3523
Chirurgie vasculaire	3	3809
Chirurgie viscérale et digestive	12	3692
Gynécologie obstétrique	50	3329
Neurochirurgie	4	2720
Ophtalmologie	29	402
Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	17	1576
Urologie	9	2057
Allergologie	5	5358
Anatomie et cytologie pathologiques	15	4503
Anesthésie-réanimation	92	2830
Dermatologie et vénéréologie	16	909
Endocrinologie- diabétologie- nutrition	13	4191
Génétique médicale	5	6516
Gériatrie	44	9617
Gynécologie médicale	20	3883
Hématologie	8	4879

DES	nombre de postes	rang limite
Hépatogastro-entérologie	21	2063
Maladies infectieuses et tropicales	10	3694
Médecine cardiovasculaire	36	1317
Médecine d'urgence	89	7599
Médecine et santé au travail	21	9555
Médecine générale	539	8707
Médecine intensive-réanimation	17	3649
Médecine interne et immunologie clinique	32	5681
Médecine légale et expertises médicales	5	6845
Médecine nucléaire	5	2502
Médecine physique et de réadaptation	15	6487
Médecine vasculaire	8	4099
Néphrologie	12	1327
Neurologie	20	3032
Oncologie	22	1958
Pédiatrie	93	5612
Pneumologie	19	3611
Psychiatrie	111	9213
Radiologie et imagerie médicale	46	2493
Rhumatologie	14	3232
Santé publique	15	8672
Biologie médicale	18	8515



La conférence des Doyens a rappelé que l'impact sur le système de soin serait modéré :

- 800 étudiants reportant leur entrée dans l'internat, sur un total de 40 000 internes en formation
- Une promotion en novembre 2025, de 10 500 néo-internes, avec un enjeu de capacité de formation des internes sur certaines spécialités

Les effets anticipés sur la région Ile-de-France pour novembre 2024 :

- Une diminution mécanique des postes :
 - 1614 postes ouverts en 2023 contre 1387 en 2024, soit 227 postes en moins (incluant les CESP)
- Compensées par :
 - L'accueil en IDF d'une partie des 662 étudiants relevant des ECN, selon 2 scénarios présentés aux coordonnateurs :

Scénario ARS 1 : **17%** d'attractivité, soit **112 étudiants** supplémentaires
Scénario ARS 2 : **35%** d'attractivité, soit 231 étudiants supplémentaires (envisageable pour certaines spécialités pour lesquelles l'Île-de-France est très attractive).
 - **132 DFMS** supplémentaires demandés par l'ARS en sus des demandes des coordonnateurs
 - Une augmentation du nombre global d'internes entrant en 2A



Les zones d'incertitude en IDF



Des zones de risque difficilement anticipables sur la région, tant que les choix des 662 étudiants relevant du régime des ECN ne seront pas connus :

- Risque pour certaines spécialités d'un sureffectif d'internes :

Exemple donné par l'ARS : la chirurgie pédiatrique

- 9 étudiants (EDN-ECOS) sont susceptibles d'être affectés en Île-de-France.
- 9 postes sont ouverts dans la même spécialité pour les lauréats des ECN.
- En théorie, si l'ensemble des postes étaient choisis, la chirurgie pédiatrique en Ile-de-France pourrait accueillir 18 néo-internes

- Risque pour certaines spécialités d'un sous-effectif d'internes :

Ex : les SAU, dépendant du DES de médecine d'urgence (1 semestre aux urgences en 1ere année)

- 85 postes en moins prévus en MG entre 2023 et 2024
- ➡ 42 internes de MG en moins en 1A par semestre sur l'ensemble de la région
- Potentiellement 7 internes en plus selon le scénario 1 de l'ARS (17% des ECN)
- Potentiellement 104 internes en plus selon le scénario 2 (35% des postes ECN).

Les affectations des étudiants relevant des ECN par région seront connues mi-septembre.



Quelle capacité d'anticipation ?



Les affectations d'internes dans les services de l'AP-HP sont complexes à anticiper :

- Pour chaque DES, les différents scénarios anticipent des augmentations ou diminutions d'internes
- La diminution du nombre d'internes en première année devrait être compensée par l'arrivée de DFMS, d'internes relevant des ECN et par une augmentation des internes en 2^e années de DES.
- Les renforts pouvant potentiellement être nécessaires dans certains services ne seront connus qu'à l'issue de la première phase d'affectation des étudiants relevant des ECN (mi-septembre).
- Les coordonnateurs de spécialité ont été invité par l'ARS à ajuster la répartition des postes